

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de pouvoirs : 1
Date de la Convocation : 21/03/23
Date d'affichage : 21/03/23

Je certifie le présent document
conformément
en vigueur, pour être

Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 28/03/2023

ID : 001-210101366-20230328-230316-BF

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline et WEBER Corinne, GABILLET François, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffrey.

Étaient excusés : DREYFUS Eric a donné procuration à M VARLET Geoffroy,

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, CONTASSOT Pierre-Olivier et GONNARD Pierre.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°230316 : Budget principal - Approbation du Budget Primitif 2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République,
- Le projet du Budget Primitif 2022 – Budget Principal,
- L'état de la Dette,
- L'état des subventions et des participations,

Considérant :

Le Conseil Municipal est invité à adopter le Budget Primitif 2023 – Budget Principal dont l'équilibre s'établit comme suit :

Le Budget Primitif 2023 – Budget Principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

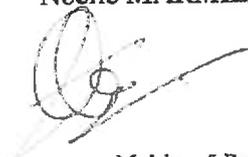
- Section de fonctionnement : 584 425.27 €
- Section d'investissement : 710 837.50 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2023 – Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Le 28 mars 2023

Le Maire,
Dominique BOYER

La Secrétaire
Noëlle MARMIER



1



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Cne de CRUZILLES LES MEPILLAT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21010136600016

POSTE COMPTABLE : SGC de Bourg en Bresse

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les

Cne de CRUZILLES LES MEPILLAT - Budget Communal M14 - BP - 2023

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 01136	Cne de CRUZILLES LES MEPILLAT Budget Communal M14	BP 2023
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	913
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	14
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC DE LA VEYLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
556 663,00	648 413,00	600,50	676,53

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	621,16	0,00
2	Produit des impositions directes/population	375,68	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	591,18	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	525,98	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	141,29	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,64 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,30 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	88,97 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 00 %	0 00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les Informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	584 425,27	540 225,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 44 200,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		584 425,27	584 425,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	567 696,00	710 837,50
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	49 140,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 94 001,50	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		710 837,50	710 837,50
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 295 262,77	1 295 262,77

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	163 200,00	0,00	196 923,00	196 923,00	196 923,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	281 300,00	0,00	270 200,00	270 200,00	270 200,00
014	Atténuations de produits	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	78 660,00	0,00	86 700,00	86 700,00	86 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		523 560,00	0,00	554 223,00	554 223,00	554 223,00
66	Charges financières	5 120,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
67	Charges exceptionnelles	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévus	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		532 280,00	0,00	567 123,00	567 123,00	567 123,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	114 244,04		16 429,97	16 429,97	16 429,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 658,74		872,30	872,30	872,30
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		119 902,78		17 302,27	17 302,27	17 302,27
TOTAL		652 182,78	0,00	584 425,27	584 425,27	584 425,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

584 425,27

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	49 850,00	0,00	36 550,00	36 550,00	36 550,00
73	Impôts et taxes	324 800,00	0,00	342 997,00	342 997,00	342 997,00
74	Dotations et participations	141 540,00	0,00	141 300,00	141 300,00	141 300,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des recettes de gestion courante		532 190,00	0,00	538 847,00	538 847,00	538 847,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		533 090,00	0,00	539 747,00	539 747,00	539 747,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		478,00	478,00	478,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		478,00	478,00	478,00
TOTAL		533 090,00	0,00	540 225,00	540 225,00	540 225,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

44 200,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

584 425,27

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

16 824,27

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Cne de CRUZILLES LES MEPILLAT - Budget Communal M14 - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 28/03/2023



ID : 001-210101366-20230328-230316-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	4 680,00	4 680,00	4 680,00
204	Subventions d'équipement versées	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	320 300,00	49 140,00	-512 120,00	-512 120,00	-462 980,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	938 520,00	938 520,00	938 520,00
	Total des dépenses d'équipement	330 100,00	49 140,00	431 080,00	431 080,00	480 220,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 500,00	0,00	87 138,00	87 138,00	87 138,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	96 500,00	0,00	136 138,00	136 138,00	136 138,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	426 600,00	49 140,00	567 218,00	567 218,00	616 358,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		478,00	478,00	478,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		478,00	478,00	478,00
	TOTAL	426 600,00	49 140,00	567 696,00	567 696,00	616 836,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	94 001,50
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	710 837,50
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 608,27	0,00	53 392,00	53 392,00	53 392,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 087,95	0,00	441 223,73	441 223,73	441 223,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	185 697,22	0,00	494 615,73	494 615,73	494 615,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 000,00	0,00	54 778,00	54 778,00	54 778,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	43 041,70	0,00	143 141,50	143 141,50	143 141,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	164 041,70	0,00	198 919,50	198 919,50	198 919,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	349 738,92	0,00	693 535,23	693 535,23	693 535,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	114 244,04		16 429,97	16 429,97	16 429,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 658,74		872,30	872,30	872,30
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		(= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	119 902,78		17 302,27	17 302,27	17 302,27
	TOTAL	469 641,70	0,00	710 837,50	710 837,50	710 837,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	710 837,50
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	16 824,27
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote i-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	196 923,00		196 923,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	270 200,00		270 200,00
014	Atténuations de produits	400,00		400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	86 700,00		86 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 300,00	0,00	9 300,00
67	Charges exceptionnelles	3 100,00	0,00	3 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	872,30	872,30
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	500,00		500,00
023	Virement à la section d'investissement		16 429,97	16 429,97
Dépenses de fonctionnement – Total		567 123,00	17 302,27	584 425,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 425,27
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 000,00	0,00	39 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	938 520,00		938 520,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	4 680,00	0,00	4 680,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-462 980,00	0,00	-462 980,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	87 138,00	0,00	87 138,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		478,00	478,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		616 358,00	478,00	616 836,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	94 001,50
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	710 837,50
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AB).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	36 550,00		36 550,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	342 997,00		342 997,00
74	Dotations et participations	141 300,00		141 300,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	0,00	14 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	900,00	0,00	900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	478,00	478,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		539 747,00	478,00	540 225,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

44 200,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

584 425,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 778,00	0,00	54 778,00
13	Subventions d'investissement	53 392,00	0,00	53 392,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	442 223,73	0,00	442 223,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		872,30	872,30
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		16 429,97	16 429,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		550 393,73	17 302,27	567 696,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

143 141,50

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

710 837,50



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	163 200,00	196 923,00	196 923,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	26 500,00	32 000,00	32 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	5 500,00	5 500,00
60622	Carburants	4 500,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	1 700,00	1 700,00	1 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	5 400,00	5 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 700,00	5 700,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 400,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	5 500,00	5 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	11 500,00	11 500,00
6161	Multirisques	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	2 700,00	2 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	12 000,00	3 123,00	3 123,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	8 000,00	8 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	900,00	900,00
6284	Redevances pour services rendus	500,00	800,00	800,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	12 000,00	12 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	3 000,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	281 300,00	270 200,00	270 200,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	160 000,00	130 000,00	130 000,00
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	34 000,00	34 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	600,00	1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	5 500,00	5 500,00
6488	Autres charges	9 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	400,00	400,00	400,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	400,00	400,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	78 660,00	86 700,00	86 700,00
6531	Indemnités	40 000,00	41 000,00	41 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 600,00	4 800,00	4 800,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	100,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6553	Service d'incendie	12 000,00	14 000,00	14 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	11 000,00	13 000,00	13 000,00
65548	Autres contributions	500,00	3 500,00	3 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	4 460,00	4 500,00	4 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		523 560,00	554 223,00	554 223,00
66	Charges financières (b)	5 120,00	9 300,00	9 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 120,00	5 300,00	5 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 100,00	3 100,00	3 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	100,00	100,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	500,00	500,00	500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		532 280,00	567 123,00	567 123,00
023	Virement à la section d'investissement	114 244,04	16 429,97	16 429,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	5 658,74	872,30	872,30
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 658,74	872,30	872,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		119 902,78	17 302,27	17 302,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		119 902,78	17 302,27	17 302,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		652 182,78	584 425,27	584 425,27

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	584 425,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).


III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	49 850,00	36 550,00	36 550,00
7022	Coupes de bois	150,00	150,00	150,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	350,00	350,00	350,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	18 500,00	18 500,00
70688	Autres prestations de services	250,00	250,00	250,00
7078	Autres marchandises	500,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	300,00	1 000,00	1 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 500,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	30 000,00	12 500,00	12 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	400,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes	324 800,00	342 997,00	342 997,00
73111	Impôts directs locaux	266 000,00	342 997,00	342 997,00
73211	Attribution de compensation	6 300,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	43 000,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	9 500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	141 540,00	141 300,00	141 300,00
7411	Dotation forfaitaire	92 000,00	90 000,00	90 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	21 000,00	20 000,00	20 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	9 000,00	19 000,00	19 000,00
742	Dot. aux élus locaux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
744	FCTVA	1 340,00	1 700,00	1 700,00
74718	Autres participations Etat	900,00	100,00	100,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	3 000,00	3 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	9 800,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	14 000,00	14 000,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		532 190,00	538 847,00	538 847,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	900,00	900,00	900,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00	300,00	300,00
7788	Produits exceptionnels divers	600,00	600,00	600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		533 090,00	539 747,00	539 747,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	478,00	478,00
7811	Repr. amort. immos corp. et incorp.	0,00	478,00	478,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	478,00	478,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		533 090,00	540 225,00	540 225,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)**44 200,27**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**584 425,27****Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	4 680,00	4 680,00
2031	Frais d'études	0,00	4 680,00	4 680,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	9 800,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 800,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	320 300,00	-512 120,00	-512 120,00
2111	Terrains nus	93 000,00	60 000,00	60 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	65 000,00	270 000,00	270 000,00
21316	Equipements du cimetière	25 000,00	29 000,00	29 000,00
21318	Autres bâtiments publics	56 000,00	13 000,00	13 000,00
2135	Installations générales, agencements	2 300,00	7 600,00	7 600,00
2138	Autres constructions	0,00	-938 520,00	-938 520,00
2151	Réseaux de voirie	60 000,00	31 000,00	31 000,00
2152	Installations de voirie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 500,00	2 000,00	2 000,00
21571	Matériel roulant	4 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	6 800,00	6 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	0,00	938 520,00	938 520,00
Total des dépenses d'équipement		330 100,00	431 080,00	431 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 000,00	39 000,00	39 000,00
1641	Emprunts en euros	37 000,00	38 000,00	38 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 500,00	87 138,00	87 138,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	380,00	380,00
27638	Créance Autres établissements publics	48 500,00	86 758,00	86 758,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		96 500,00	136 138,00	136 138,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		426 600,00	567 218,00	567 218,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	478,00	478,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	478,00	478,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	478,00	478,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	478,00	478,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		426 600,00	567 696,00	567 696,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

710 837,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

Cne de CRUZILLES LES MEPILLAT - Budget Communal M14 -

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 28/03/2023



ID : 001-210101366-20230328-230316-BF

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DJ 041 = RI 041*.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES		B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 609,27	53 392,00	53 392,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	12 392,00	12 392,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	16 975,41	40 000,00	40 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	22 633,86	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 087,95	441 223,73	441 223,73
1641	Emprunts en euros	145 087,95	441 223,73	441 223,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		185 697,22	494 615,73	494 615,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	163 041,70	197 919,50	197 919,50
10222	FCTVA	100 000,00	29 778,00	29 778,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	43 041,70	143 141,50	143 141,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		164 041,70	198 919,50	198 919,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		349 738,92	693 535,23	693 535,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement	114 244,04	16 429,97	16 429,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 658,74	872,30	872,30
28031	Frais d'études	4 786,44	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	872,30	872,30	872,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		119 902,78	17 302,27	17 302,27
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		119 902,78	17 302,27	17 302,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		469 641,70	710 837,50	710 837,50

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		710 837,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Bât. communaux:Equip.grosses rép

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
	DEPENSES	126 058,70	a 0,00	938 520,00	b 938 520,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 046,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 046,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 996,96	0,00	938 520,00	938 520,00	0,00
2116	Cimetières	2 180,81	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	18 244,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 115,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	4 277,00	0,00	938 520,00	938 520,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	9 309,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	116,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	811,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 670,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 725,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 545,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 015,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	63 334,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	680,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-938 520,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.